

COMMUNIQUE DU COMITE DES SYNDICATS CGT DE LA VILLE DE PARIS

Quand on défend la laïcité, on ne s'enferme pas dans un conclave !

La caporalisation du mouvement syndical organisée par le 1^{er} ministre, c'est sans nous !

Nous ne sommes ni des cardinaux, ni des partenaires sociaux !

Le 1^{er} ministre Bayrou au service de la Macronie, elle-même servile du grand capital, répond à la motion de censure déposé le 16 janvier 2025 par un texte signé le 17 décembre 2024 par les organisations patronales et les Syndicats CFDT, CFTC, FO appelant, main dans la main, à la stabilité !

Qu'en est-il des problématiques des créateurs de richesses les travailleurs mais aussi de la jeunesse, des chômeurs, des retraités ?

Les députés de la France Insoumise, des Ecologistes, du PCF ont voté cette motion de censure.

Une grande majorité des députés du Parti Socialiste, tout en précisant qu'ils restaient dans l'opposition n'ont pas voté la motion de censure ! Ils abandonnent de fait sur pourquoi ils ont été élus.

Ils sont rejoints naturellement par les députés de la Macronie, de la droite et de l'extrême droite donnant donc confiance à la politique du gouvernement Bayrou.

De plus, tous les députés n'ont pas voté contre « la loi spéciale » au mois de décembre 2024 (loi qui permet de réaliser 1,5 milliard d'€ d'économie chaque mois avec incidence conséquente sur les Services Publics).

Au sujet de la retraite, la CGT n'est pas tombée dans le piège tendu par le gouvernement sur des discussions où le patronat est maître du jeu.

La CGT réaffirme le maintien de la retraite par répartition, son opposition d'une retraite à point, d'une retraite par capitalisation. La CGT réaffirme l'abrogation totale de la dernière réforme ainsi que celles imposées au monde du travail depuis 1993 pour un retour pour toutes et tous à une retraite à 60 maximum.

Les Syndicats CGT de la ville de Paris s'engagent à diffuser largement les revendications que porte la CGT ainsi que ses constats et ses pistes de financement.

Les Syndicats CGT de la ville de Paris s'engagent à porter sur tous les lieux de travail le débat sur ces questions...

Dans le but précis de mobiliser les personnels à de futures luttes dans les jours, semaines, mois qui suivent, car nous savons que le gouvernement actuel, le patronat vont eux aussi peser pour détériorer encore plus nos conditions de travail, nos salaires, nos retraites, nos pensions...

Notre régime de sécurité sociale a été créé par Ambroise Croizat en application du programme du conseil national de la résistance pour faire de la retraite non plus l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie.

Pour cela, les résistants ont bâti, dans un pays ruiné, un système par répartition. Ce système visionnaire nous a permis d'affronter toutes les crises pendant qu'ailleurs les régimes par capitalisation s'effondraient. Alors que, 80 ans plus tard, le magot de nos retraites aigüise toujours les appétits, la CGT a pour but, entre autres, de pérenniser notre système par répartition et de le mettre à l'abri des fonds prédateurs.

La CGT sait que rien ne se fera pour les travailleurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain sans luttes !

L'avenir nous appartient, ne laissons pas à d'autres écrire notre avenir !

A Paris, le 20 janvier 2025